CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 : GÉNÉRALITÉS

1.1. La validation des conditions générales de vente via Internet ou un bulletin d'inscription papier implique l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales.

1.2. Vérifiez que les prérequis liés aux niveaux de stages correspondent bien à votre propre niveau de pratique :
1 - Débutant : aucun pré-requis nécessaire
2 - Intermédiaire : maîtrise des éléments techniques de base
3 - Avancé : maîtrise des bases et capacité à intégrer un nouveau répertoire
4 - Professionnel : maîtrise des techniques et des répertoires
TN - Tous niveaux : ouvert à tous les niveaux 1–2–3–4

ARTICLE 2 : CONTENU DU STAGE

2.1. Le contenu des stages est décrit dans les Programmes de formation disponibles sur notre site Internet.
2.2. Lors du déroulement du stage, certaines activités proposées seront adaptées en fonction du niveau des participants. SUDS, à ARLES ne pourra être tenu comme responsable de ces adaptations et aucun dédommagement ne pourra être réclamé par le ou la stagiaire.

ARTICLE 3 : EFFECTIF DE FORMATION

3.1. Certains stages sont organisés compte tenu d'un nombre minimum de participant·es. Si ce nombre n'est pas atteint, il est convenu que SUDS, à ARLES ne serait pas tenu de maintenir le stage. Les sommes encaissées seront restituées aux participant·es.
3.2. Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité.

ARTICLE 4 : RÉSERVATIONS - DATES

Les réservations sont prises en compte par SUDS, à ARLES dans l'ordre d'arrivée. L'inscription est confirmée et devient effective dès réception du paiement. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes, mais des listes d'attente sont ouvertes et utilisées en cas de désistement.

ARTICLE 5 : PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

5.1. Les paiements par carte bleue, pass culture (via la plateforme en ligne directement), chèque, chèques vacances (par courrier ou au bureau des Suds), carte CJeune de Provence et espèces (uniquement sur place) sont acceptés.

5.2. Le traitement de l'inscription génère des frais de dossiers obligatoires (10€ par personne pour les inscriptions loisirs). Les frais de participation aux stages ne

comprennent ni les frais d'hébergement ni ceux de restauration.

5.3. Une inscription est nominative et strictement personnelle.

5.4. La réception du paiement conditionne la validation de l'inscription. Si vous désirez un paiement échelonné, vous avez la possibilité de choisir l'option « paiement en deux fois » et le montant de votre inscription sera automatiquement prélevé sur votre compte en deux échéances, 50% au moment de votre inscription, 50% le 29 juin 2026.

5.5. À l'exception des formations organisées dans le cadre du festival Les Suds, à Arles, les jeunes de -18 ans, les étudiant·es, les bénéficiaires de minima sociaux (RSA, AAH et ASS) et les adhérent·es aux structures partenaires bénéficient du tarif réduit (-30€ sur chaque stage acheté, hors ceux à tarif unique), à savoir :

- **Conservatoire de musique du Pays d'Arles** : tarif réduit applicable sur tous les stages, hormis ceux à tarif unique
- **Cité de la Musique de Marseille** : tarif réduit applicable sur tous les stages, hormis ceux à tarif unique
- **Atelier Saugrenu** : tarif réduit applicable sur les stages de danse contemporaine
- **Les Andalouses et Acento Flamenco** : tarif réduit applicable sur les stages de flamenco (baile, cante et percussions flamencas)
- **Studio Franceschi** : tarif réduit applicable sur tous les stages instruments

Cette remise est appliquée au moment du paiement, sous l'obligatoire présentation d'un justificatif.

5.6. À partir de deux inscriptions, exception faite des stages à tarif unique, toute personne bénéficie d'une réduction (-30€ pour 2 stages achetés et -60€ à partir de 3 stages achetés). Les réductions de plusieurs stages achetés et les tarifs réduits sur critères ne sont pas cumulables.

5.7. SUDS, à ARLES, est certifié Qualiopi. À ce titre, la prise en charge des stages par les OPCO - Opérateurs de compétences (AFDAS, UNIFORMATION…) au titre de la formation professionnelle est possible.

ARTICLE 6 : CONDITIONS D'ANNULATION

6.1. Annulation par l'organisme de formation : SUDS à ARLES pourrait être amené à annuler le stage en cas d'impossibilité physique ou matérielle pour le·ou la maître de stage d'assurer la formation prévue. Il en va de même si le nombre d'inscrit·es est insuffisant, dans ce cas les personnes seront prévenues au plus tard le 19 juin 2026. Dans ces hypothèses, SUDS À ARLES remboursera aux stagiaires l'intégralité des sommes versées.

6.2. Annulation par le·ou la stagiaire : En retournant son bulletin d'inscription par courrier ou en le validant par Internet, le ou la participant·e s'engage de manière définitive. Il est toutefois possible d'annuler son inscription jusqu'à la date du 30 juin 2026 et de bénéficier d'un remboursement. Une somme forfaitaire de 25€ sera retenue pour toute annulation. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.
Dans le cadre du festival Les Suds, en hiver, il est possible d'annuler son inscription jusqu'à la date du 28 janvier 2026 et de bénéficier d'un remboursement. Une somme forfaitaire de 10 € sera retenue pour toute annulation. Passé ce délai,

aucun remboursement ne sera effectué.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITÉS

7.1. Responsabilité du ou de la stagiaire. En retournant son bulletin d'inscription ou en le validant sur internet, le·ou la stagiaire reconnaît le faire sous sa pleine et entière responsabilité. Il, elle s'engage à respecter les consignes de sécurité. Chaque stagiaire devra vérifier qu'iel est bien couvert·e à titre personnel et qu'il n'y a pas contre-indication médicale à la pratique de l'activité choisie.

7.2. Responsabilité de l'organisme de formation. SUDS à ARLES déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile.

ARTICLE 8 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la loi Informatique et Libertés et au RGPD , vous disposez des droits d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification sur les données personnelles vous concernant. En adhérant à ces conditions générales de vente, vous consentez à ce que nous collections et utilisions ces données pour la réalisation du présent contrat. Le recueil de ces données pourra faire l'objet d'une enquête de satisfaction, SUDS, à ARLES s'engage à ne pas utiliser ces données à des fins commerciales et de promotion sans votre consentement. En saisissant votre courriel sur le site internet suds-arles.com, vous recevrez des emails contenant des informations à propos des activités organisées par SUDS, à ARLES. Pour vous désinscrire, il suffit de cliquer sur le lien présent à la fin de nos courriels ou de nous contacter directement par mail à c.pautier@suds-arles.com ou téléphone au 0490960627. SUDS, à ARLES s'engage en outre à prendre toutes précautions utiles afin de protéger les données à caractère personnel traitées par ses services, et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers non autorisés.

ARTICLE 9 - REGLEMENT DES LITIGES

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. Toutes les contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, seront soumises à un arbitrage à l'amiable. A défaut, le Tribunal de Tarascon sera seul compétent pour régler le litige.

ARTICLE 10 – PARTICIPANT·ES MINEUR·ES

Les représentant·es légaux·les des mineur·es inscrit·es aux Stages et Master Classes doivent impérativement renseigner et renvoyer à Soline Lefèvre (stages@suds-arles.com) une attestation parentale complétée avant le début du Stage.